

GRANDS CARREAUX DE VERRE (FUSIONNÉS) INSTALLÉS SUR SOLS INTERIEURS 327GTF-2016-2017



Se référer à la page 9

SUPPORTS ADÉQUATS

- Pour usages sur des supports stables tels que dalle de béton mûri, double épaisseur de contreplaqué, panneau de ciment de 12,5 mm d'épaisseur bien installé sur un sous-plancher de contreplaqué, lit de mortier convenablement posé sur un sous-plancher de contreplaqué ou autre infrastructure rigide.
- Pour installation à l'intérieur dans des endroits intérieurs secs seulement, sauf si la structure est imperméabilisée et inclinée vers les drains.
- Fournir un support rigide conçu pour supporter le maximum de charges anticipées sur la surface une fois carrelée. Les systèmes de plancher de béton ainsi que les systèmes de plancher incluant les solives et les panneaux de sous-plancher doivent être conformes au Code national du bâtiment 2015 et aux règlements locaux en vigueur pour les bâtiments en considération des charges inertes et dynamiques totales anticipées.

MATÉRIAUX

- CARRREAU *
- MEMBRANE DE PONTAGES DES FISSURES – ANSI A118.12 (Suivre les instructions du fabricant de la membrane concernant l'emploi sur les surfaces verticales)
- MEMBRANE DE DÉSOLIDARISATION ADHÉRÉE : Suivre les directives du fabricant
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle au latex blanc à deux composants, à prise rapide (norme minimale applicable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2FS1)
- COULIS – Suivre les recommandations du fabricant.

INSTALLATION

- Appliquer une membrane de pontage des fissures (selon la méthode ANSI A108.17) ou une membrane de désolidarisation adhérente selon les recommandations du fabricant et recouvrir entièrement la surface d'appui sur laquelle les grands carreaux de verre seront installés. Puisque la grande majorité des grands carreaux de verre sont plutôt translucides, il est très important d'enduire l'endos de chacun des dallages de ciment-colle au latex blanc immédiatement avant de les mettre en place afin qu'aucune aspérité ni bulle d'air ne soient visibles de l'endos des carreaux. Installer les carreaux conformément à la méthode ANSI A 108.5 – en employant le moins de ciment-colle au latex possible selon l'épaisseur minimale requise par le fabricant. - Une fois le carreau installé et tapoté, l'épaisseur maximale de ciment-colle entre le dallage et la membrane de pontage des fissures ne doit pas dépasser 3 mm. Normalement, l'épaisseur appropriée pour une telle installation peut être obtenue en utilisant une truelle à dents-de-scie (en forme de V) de 5 mm.

RESTRICTIONS

- Cette méthode d'installation s'applique seulement aux grands carreaux de verre fabriqués par fusionnement complet de couleurs, d'émaux et de finis avec la masse de verre à des températures au-delà de 550°C.
- Toute coupe du carreau de verre, autre que celles dissimulées à l'intérieur de coins internes, devrait être effectuée à l'aide d'une lame diamantée conçue pour couper le verre sur une scie à eau. Le dallage devrait être coupé en présentant la lame de scie rotative sur l'endos émaillé. Pour la plupart des scies, cela signifie retourner le carreau face en-dessous.
- Ne pas employer de mortier ou du coulis époxydique sauf si ces produits sont recommandés par le fabricant.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Joints de mouvement - L'architecte doit spécifier le type de joint requis et indiquer l'emplacement et les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Une nouvelle norme pour les carrelages de verre vient d'être instituée sous l'ANSI A137.2.
- Elle explique les types, les performances et les formats comprenant les grands carreaux et les dallages de verre. Il est fortement conseillé de la consulter.

* L'épaisseur des grands formats de dallage est réputée dépasser 5,5 mm . Les panneaux de carreaux -céramique ont 5,5 mm et moins, mais ne sont régis par aucune norme de performance sous ANSI ou ISO. Ces produits sont d'ailleurs très risqués au niveau des applications sur sol. Se référer aux notes traitant des panneaux de carreaux-céramique à la page 13.

